

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 134 (2013)
Heft: 8

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Août 2013

Le calendrier apicole vu par...

Août: «Apiculteur, lorsque tu as pillé nos greniers, n'as-tu pas oublié de nous rendre pitance en suffisance, car l'hiver sera long.»

... une colonie du rucher

«Bonne année apicole 2014»

L'année apicole commence, car c'est maintenant que la colonie va se préparer à l'hivernage. En effet, les abeilles qui passeront l'hiver vont commencer à naître. Elles devront être en nombre suffisant pour pouvoir maintenir la température de survie dans la ruche. La qualité de la nourriture qu'elles absorbent influencera les réserves de graisse et de protéines accumulées dans leur corps adipeux et aura une incidence sur leur longévité.

La quantité et la qualité de la nourriture mise en réserve permettront ou pas de surmonter les mois de froid et d'absence de récolte.

Ces conditions vont être déterminantes pour le passage de l'hiver, le développement printanier et donc pour l'éventuelle future récolte.



Le pillage! Mythe ou réalité

Un danger qui fait peur! Et pourtant.

De l'avis de certains, un cadre de miel oublié à l'extérieur, quelques gouttes de miel ou de sirop malencontreusement répandues aux abords du rucher et c'est la catastrophe.

Sans aucun doute, les abeilles vont se précipiter pour récupérer cette aubaine, mais même si c'était avec acharnement, ce sera sans bataille généralisée et le travail de récupération terminé, tout rentre dans l'ordre.

Dans un rucher, plus les colonies sont groupées en nombre important, plus il faut être prudent car l'agressivité est contagieuse. Et très vite le pillage peut apparaître. C'est ainsi que cela peut se passer entre les mois de juillet et septembre pendant les périodes de disette, alors que les abeilles sont encore nombreuses et qu'on leur en donne l'occasion.

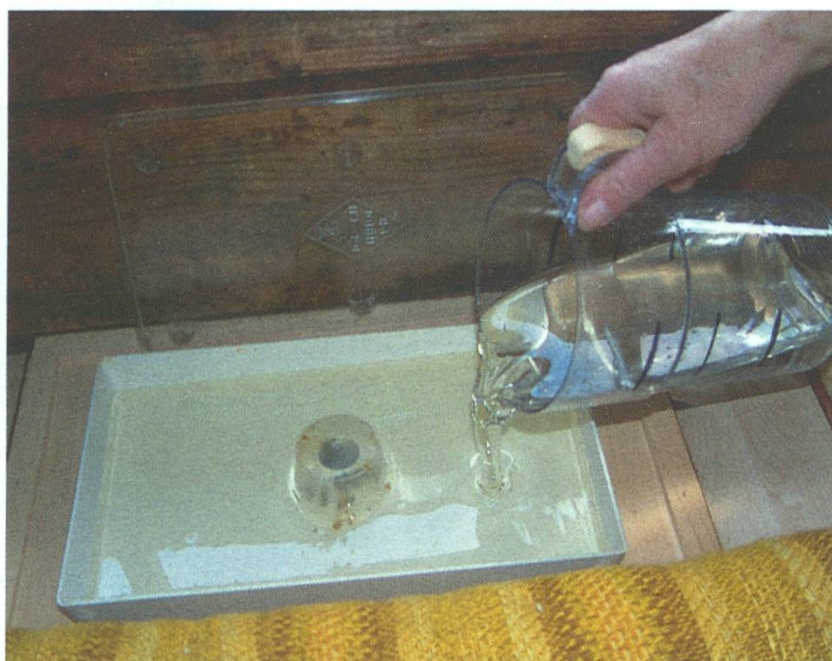
Comment mes abeilles peuvent-elles être aussi vulgaires ?

Si on ouvre une ruche et qu'on en sort un cadre, et que par centaines elles accourent, hargneuses et se jettent sur le cadre ou même dans la ruche. Que c'est la guerre entre les abeilles, que mêmes les hommes et les animaux sont attaqués, que les voisins se plaignent. Certaines vont même dans les salles de bain et cherchent avec frénésie, attirées par l'odeur d'un savon parfumé. **Ça, c'est le pillage.**

Il est prouvé que l'occasion fait le larron : une goutte de miel attire une éclairieuse, et très vite une multitude d'excitées suit. Les abeilles du rucher voisin arrivent aussi très vite, même s'il est situé à trois kilomètres et plus. Les abeilles apprennent très vite à devenir des voleuses.

Le pire, c'est qu'elles n'oublient jamais l'endroit où elles ont trouvé un bon repas. Si par maladresse on a attiré toutes les abeilles des alentours, elles reviendront sans cesse, et il ne sera plus possible de travailler au rucher. En permanence elles resteront pilleuses pour contrôler s'il n'y a pas de nouveau quelque chose à voler.

Au moment du nourrissage, les colonies pillardes seront à nouveau mobilisées surtout s'il n'y a pas eu de miellée entre le pillage et le moment du nourrissage. Si la nature ne leur donne pas de quoi satisfaire leurs recherches de nectar, elles vont aller tester la force des ruches voisines, ce qui est plus grave.



Une colonie pillée sera toujours une colonie en déséquilibre profond : petite colonie en orphelinage, irréversiblement colonie bourdonneuse, colonie malade, trop parasitée...

Lorsque des pillardes reviennent à leur ruche après leur méfait, elles sont aussitôt entourées par les gardiennes, reniflées et suspectées. On a alors l'impression que c'est cette ruche qui est pillée ; par contre les abeilles sortantes ne sont pas inquiétées. C'est à cause de l'odeur étrangère dont elles se sont imprégnées dans la ruche pillée que les gardiennes les ont interceptées. Mais les voleuses ramènent du miel, elles sont finalement acceptées. La ruche des pillardes diffuse alors une forte odeur de miel frais et attire à son tour d'autres maraudeuses.

En saupoudrant de farine les voleuses, on peut avec un peu de chance, connaître leur origine.

Très souvent, l'apiculteur concerné s' imagine que les abeilles du voisin viennent piller parce qu'elles ne sont pas nourries ou mal soignées. Au contraire, la responsabilité est à rechercher chez celui dont les ruches sont pillées.

Par le pillage, les varroas, la loque et les spores du couvain plâtré sont rapidement transportés d'une ruche à l'autre. C'est pourquoi il est obligatoire de rendre inaccessible à toute abeille les ruches contenant des abeilles mortes ou des cadres vides.

Le pillage n'est possible qu'à la suite d'une erreur humaine.

Et alors que faire ?

Quand un pillage est en cours, il faut d'abord réduire les entrées de la ruche pillée et de la ruche pillarde au passage d'une seule abeille, puis déposer une grosse poignée d'herbe sur la planche de vol de la ruche pillée. Si le pillage perdure, transportez les ruches très loin, hors du rayon de vol des pillardes. Mais à la place des ruches pillées il faut de suite poser des caisses vides, pour éviter que les voleuses continuent en choisissant une autre victime. Surtout ne jamais les nourrir.

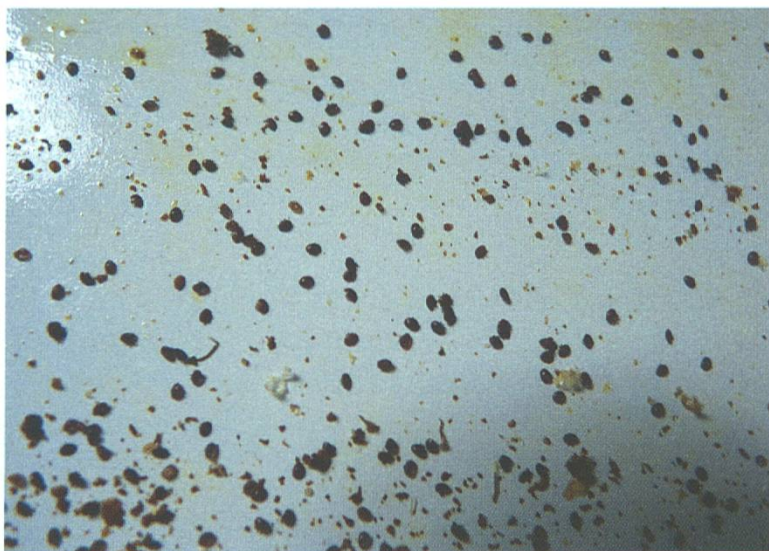
Pour éviter un pillage violent, ne laissez rien traîner de sucré. Ne nourrissez que le soir lorsque toutes les abeilles sont rentrées, et rétrécissez les entrées.

Et n'oubliez pas !

Après la récolte en même temps que la mise en place des traitements varroas, une visite des ruches s'impose même si elle peut être effectuée rapidement.

- Etat sanitaire.
- Présence ou non de loque.
- Quelles que soient les quantités de varroas observées, c'est le moment de faire le traitement annuel principal.
- Présence de la reine.
- Etat du stock de provisions restant dans le corps de ruche.





Et vous?...

Si vous n'avez encore rien fait, il est plus que temps d'agir. J'ai entendu dire: «on n'est pas à 15 jours près...» Je pense que si... car si tout se passe bien pour elles, les femelles varroas qui sont dans le couvain operculé voient leur nombre approximativement doubler toutes les 2 semaines. Imaginez, plus de 3000 varroas le

15 août... je ne vous dis pas le nombre de varroas le 15 septembre, ni l'état des abeilles ou du couvain...

Rémy Meier

CIRE ULTRA – L'ORIGINALE

**Apportez votre cire fondue ou vos vieux rayons à nos points de vente.
C'est une denrée précieuse qu'il ne faut pas gaspiller!**

Les horaires de reprises sont indiqués ci-dessous:

Dépôts

Anet/Ins: Jürg & Margreth Frei, Route de Bienne 12,
Collecte la cire pendant les heures d'ouverture

Bex: Pierre-Yves Marlétaz, rue du Simplon

Collecte la cire fondue 1^{re} semaine du mois, les vieux rayons sur demande préalable

Montricher: Monika Lüthy, Quincaillerie Le Canada

Collecte la cire fondue 1^{re} semaine du mois, les vieux rayons sur demande préalable

Posieux: Nadine & Ruedi Schläfli, Route des Muèses 45

Collecte la cire pendant les heures d'ouverture

Revendeurs

Alle: Landi Arc Jura SA, route de Porrentruy

Collecte la cire fondue et les vieux rayons, lundi 29 avril au samedi 4 mai 2013,
lundi 30 septembre au samedi 5 octobre 2013

Sion: Quincaillerie Walpen, Grand-Champsec 12

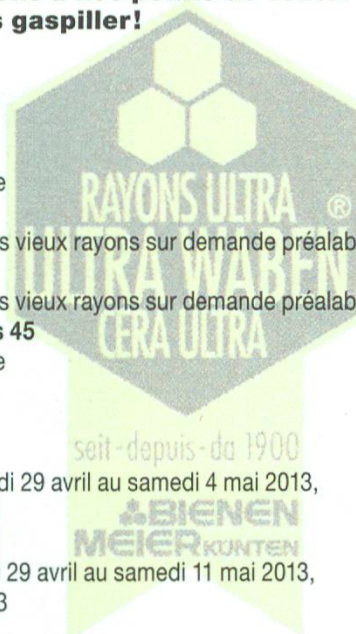
Collecte la vieille cire et les vieux rayons, lundi 29 avril au samedi 11 mai 2013,
lundi 30 septembre au samedi 12 octobre 2013

**Profitez d'un service personnalisé par des personnes
compétentes près de chez vous.**



Fahrbachweg 1, 5444 Kuntén
www.bienen-meier.ch

Tél. (056) 485 92 50
Fax (056) 485 92 55



Tél. 032 313 32 03

Tél. 024 463 38 38

Tél. 021 864 50 66

Tél. 026 401 00 42

Tél. 079 687 69 53

Tél. 032 471 09 29

Tél. 027 203 45 55

